

Alors que les historiens et les anthropologues remettent de plus en plus en cause la consistance du concept d'ethnie, les politologues, qui l'ont pendant longtemps utilisé à tort et à travers, sont en passe d'avoir raison : « A force de crier Noël, il finit par arriver ! » ; et à force de matraquer les utilisateurs des médias (presse, radios, etc.) avec « les guerres tribales qui ont ensanglanté l'Afrique de toute éternité », « les conflits ethniques, fondements de la compétition politique en Afrique » et autres billevesées,

l'ethnisme finit par naître comme l'une des tactiques des élites africaines en quête de pouvoir et, partant, comme une base sociale sur laquelle s'appuyer (on renverra là dessus au récent livre de J.F. Bayart *L'État en Afrique*). Au Tchad, la guerre civile a bien aidé à cristalliser ce phénomène et, sous son aspect « opposition Nord-Sud », il tend désormais à prendre de plus en plus de consistance en milieu populaire, en particulier dans les villes.

Jean-Pierre Magnant

La Bibliothèque africaine de Bruxelles menacée

L'article que nous publions ci-dessous prolonge les études que Politique africaine a déjà consacrées à la recherche africaniste dans divers pays d'Europe ; il s'attache à mettre en évidence les problèmes que celles-ci rencontrent en Belgique à travers les avatars de la Bibliothèque africaine de Bruxelles. Ce texte est paru dans la Libre Belgique du 2 août 1989, mais il nous a semblé que les lecteurs de Politique africaine devaient en être informés. Nous tenons à remercier son auteur, *Éric de Bellefroid*, qui nous a autorisé à le publier.

La plus légitime fierté que la Belgique puisse aujourd'hui tirer de sa longue aventure africaine n'est autre, sans contredit, que l'incomparable somme de savoir et d'expertise que nos africanistes ont soigneusement récoltée au cours des années. Avec son demi-million de volumes, et malgré une politi-

que d'achat sans doute insuffisante, la Bibliothèque africaine de la place Royale en est d'ailleurs le plus prestigieux fleuron. Si bien qu'il n'est pas présomptueux d'affirmer qu'on nous l'envie dans le monde entier. D'Amérique, du Japon et des quatre coins, chaque année nous apporte son flot de visiteurs.

Force, pourtant, nous est de voir que ce patrimoine est à présent dangereusement menacé. Entre autres mesures, le Conseil des ministres avait décidé, en mai 1987, d'affecter l'ancien bâtiment du ministère des Colonies, où s'était entretemps installée la Bibliothèque royale de l'Afrique centrale, à la Cour d'arbitrage. Née de la réforme de l'État d'août 1980 et passablement renforcée par la révision constitutionnelle de l'été dernier, celle-ci était sise jusqu'à présent à la place du Congrès, dans un bâtiment loué par l'État.

Quitter pour le 1^{er} décembre ?

Depuis deux ans, l'administration des Travaux publics — qui était officiellement propriétaire de la noble bâtisse de la place Royale, par le truchement de la Régie des bâtiments — préparait donc la mise en œuvre de la décision gouvernementale. Mais les choses se sont soudain précisées, il y a un mois, lorsque la Cour d'arbitrage elle-même signifiait à la Bibliothèque africaine qu'elle était censée évacuer les lieux pour le 1^{er} décembre prochain. La Cour projette, en effet, de reconstruire entièrement l'immeuble, à l'exception bien entendu de ses façades, et ce moyennant un coût de 600 millions de FB.

Certes, à ce jour, la Bibliothèque africaine a-t-elle reçu quelques propositions d'hébergement ; mais point, semble-t-il, d'alternative sérieuse. Les Travaux publics ont offert de l'abriter à l'ancien hôtel Lendi, dans le quartier nord. A un moment donné, il fut également question d'émigrer à la caserne Dailly, dont le ministre de la Défense entend dorénavant se

débarrasser au prix fort. D'autre part, le Musée de Tervuren était disposé à libérer deux plateaux pour la fin de 1990. Cette solution, cependant, poserait un certain nombre de problèmes, dont celui d'être situé en sol flamand et d'être assez considérablement excentré.

Regrouper plutôt que disperser

Ce dernier argument n'est certainement pas le moindre, quand on sait la volonté de certains africanistes de rassembler autant que possible les différentes composantes du patrimoine africain de la Belgique. Car il n'en va pas seulement de la bibliothèque, qui est un service entièrement dépendant du ministère des Affaires étrangères, mais encore du Centre d'étude et de documentation africaine (Cedaf), association également réputée pour la qualité de ses travaux de recherche et ses publications et sise elle aussi au n° 1 de la place Royale. De même, convient-il d'ajouter l'Académie royale des sciences d'outre-mer (Arsom), située rue Defacqz et dotée d'une bibliothèque emplie d'ouvrages obtenus en échange de ses propres publications, et la bibliothèque du Service de recherche et de documentation en agronomie tropicale (Serdar), forte de quelque 40 000 volumes et tout aussi unique au monde.

L'Institut africain

Cette concentration des activités s'impose d'autant plus aisément à la logique qu'elle est censée s'inscrire dans le cadre de l'Institut africain, idée déjà très ancienne qui consistait à intégrer tous ces servi-

ces spécifiques en une seule entité. L'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Leo Tindemans, s'était fait la locomotive politique de ce projet lancé dès 1984 par l'Académie des sciences d'outre-mer et relancé l'année suivante par l'Association belge des africanistes. Si son histoire fut longtemps incertaine et hypothétique, cet établissement d'utilité publique n'en a pas moins franchi, l'été dernier, une étape décisive avec l'approbation de ses statuts.

Tout reste à faire, cependant. Coiffé d'un directeur qui est déjà celui du Centre d'étude et de documentation africaines, M. Filip Reyntjens, professeur aux Facultés universitaires d'Anvers (U.I.A.), l'institut se voit donc contraint de s'exiler avant même d'exister. « On essaie évidemment d'éviter le déménagement, reconnaît Filip Reyntjens, mais les dés semblent jetés de

ce côté. Dès lors, nous axons notre défense en sorte de pouvoir nous établir dans un endroit qui accommode le tout et dans un délai raisonnable, c'est-à-dire pas avant la fin 1990. »

Les périls de l'éparpillement

Filip Reyntjens souligne, en passant, le réel enjeu de ce mouvement. Se référant à un rapport du Conseil des études africaines datant de février 1987, il nous explique que « c'est tout un éventail d'expertise qui est en train de se dégrader, voire de disparaître, à cause de l'éparpillement des études africaines. Résultat : on ne forme plus de nouveaux africanistes ». A 37 ans, Filip Reyntjens en est l'un des derniers spécimens.

Éric de Bellefroid

Épidémiologie, politique et Sida en Afrique

Deux articles récents ayant interpellé les épidémiologistes à propos de leurs méthodes de travail concernant les études sur le SIDA en Afrique (1), il me paraît important qu'un épidémiologiste y réponde et tente d'amorcer un dialogue. Cette discussion est d'autant plus importante que le problème du SIDA est dramatique pour les populations concernées, difficile pour les responsables et que les deux articles en question apportaient très peu d'éléments positifs

pouvant aider à la gestion de ce défi.

Pourquoi l'épidémiologie du SIDA ?

L'épidémiologie est une technique qui permet d'étudier les effets sur une population de l'intervention d'un agent pathogène (biologique ou physicochimique). Elle consiste d'abord à évaluer l'importance du phénomène morbide exprimée